ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse

CHALLENGE BIENTRAITANCE 2021

ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse

ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse

CHALLENGE
BIENTRAITANCE
2021

ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse

190 salariés, des compétences, des valeurs, des idées, 1 an pour les valoriser!

Le guide dédié aux pros

CHALLENGE BIENTRAITANCE 2021

ADAPEI L'EVEIL Haute Corse

190 salariés, des compétences,
des valeurs, des idées, 1 an pour les valoriser!

POUR CONCRETISER VOS IDEES EN INITIATIVES REELLES DE CHANGEMENT

Sur les 4 thématiques votées en décembre 2020 par les familles, les usagers de l'ESAT l'Atelier, du Foyer A Sulana, et par les administrateurs

La 1ère thématique à traiter 2021

Pour des activités d'animation culturelles et de loisirs plus modernes et plus innovantes

Sur une période prédéfinie

Du 01/02

au 31/03

Pour des activités d'animation culturelles et de loisirs plus modernes et plus innovantes

Pour vous guider

dans vos propositions,

nous avons élaboré

un cahier des charges

La liste des mots clés

- Actions innovantes, modernes, et adaptées
- Centres d'intérêts
- Découverte et enrichissement
- Stimulation des envies
- Respect du refus occasionnel de participation
- Personnalisation
- Evaluation des effets
- Aménagement des espaces
- Autonomie
- Valorisation
- Développement du partenariat
- Ecoute des souhaits
- Soutien à la prise d'initiative
- Bien-être
- Intérêts
- Plaisir
- Repérage des potentialités
- Sport
- Culture
- Vacances
- Actions citoyennes

Les enjeux et attendus

- Toutes les personnes accueillies ont accès à des activités culturelles, sportives et des loisirs de qualité.

- L'établissement est un espace source de découverte et d'enrichissement culturel pour les personnes.

- Les activités sont proposées aux personnes selon leurs goûts et souhaits

- Permettre à la personne hébergée l'accès à d'éventuelles activités individuelles correspondant aux aspirations et goûts de la personne (inscription dans un club, une association ...)

Les enjeux et attendus

- Les personnes ont la possibilité d’être accompagnées dans leurs pratiques de détente, de loisirs et de culture qu’elles initient spontanément.

- Les professionnels sont à l’écoute des personnes accueillies et suscitent des découvertes.

- La prise d’initiative favorise l’autonomie et la valorisation de soi des personnes.

- Une diversification des centres d’intérêt, un développement des capacités de la personne polyhandicapée est une source de plaisir et de bien-être.

- Une ouverture de la structure médico-sociale sur son environnement au service de l’inclusion de la personne accompagnée.

- Faciliter l'accès à des activités susceptibles de favoriser la reconnaissance sociale pour les personnes éloignées de l'emploi.

Les enjeux et attendus

- Les activités, comme espaces d'apprentissage, constituent une passerelle vers le travail.

- Les personnes ont la possibilité d'accéder à des activités qui leur offrent le sentiment de la reconnaissance sociale et de l'estime de soi.

- Les personnes bénéficient de la compensation nécessaire. Les activités sont rendues accessibles.

- La personne en situation de handicap qui connaît les premiers effets du vieillissement dispose d'un cadre de vie au sein duquel sa perte d'autonomie est compensée.

- Les professionnels ajustent les modalités de leur intervention au nouveau rythme de vie de la personne.

- Dès l'apparition des premiers signes de vieillissement, la personne sent que ses nouveaux besoins et attentes sont pris en compte.

- Le suivi des actions mises en œuvre est organisé

Les points de vigilance

- S’il peut être opportun de se baser sur les spécificités liées à la pathologie/la déficience de la personne pour proposer des activités, il est toutefois essentiel de ne pas restreindre la personne à sa déficience dans les propositions faites.

- Il doit être accepté particulièrement pour les adultes âgés et/ou lourdement handicapés, un refus de participation. Un refus de participation occasionnel à une activité qu'il a choisi doit être analysé en équipe pluriprofessionnelle.

Les points de vigilance

- **La vulnérabilité de la personne polyhandicapée implique une attention particulière aux conditions de sécurité et de confort à réunir pour toute activité nouvelle, en particulier hors de la structure habituelle d'accompagnement ou mobilisant des intervenants qui ne sont pas spécifiquement formés à ce public.**

- **Le choix des activités doit être effectué avec la personne polyhandicapée et tenir compte de ses spécificités sensorielles, de ses goûts et préférences.**

Les points de vigilance

- **Une attention particulière est à porter à l'accessibilité et à la fonctionnalité des lieux et équipements publics, qui répondent souvent de façon insuffisante ou incomplète aux besoins spécifiques de la personne polyhandicapée (y compris ceux respectant les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite).**

- **Les activités/sorties/séjours sont tout aussi nécessaires à la qualité de vie de la personne polyhandicapée que les soins, les rééducations, les stimulations, les apprentissages et l'accompagnement aux actes essentiels.**

Les points de vigilance

Afin que la personne handicapée puisse conserver des activités sociales et de loisirs, les professionnels doivent :

- **continuer à lui proposer ces activités, même lorsque la personne a déjà montré des signes de démotivation ou de fatigue ;**

- **s'interroger sur la nécessité de les réadapter, voire de les modifier.**

En effet, s'il est important de ne pas contraindre la personne à participer à une activité, il est tout aussi indispensable de ne pas la laisser se couper de ses activités culturelles, sportives et de loisirs (dans la mesure où elles sont des espaces de sociabilité et permettent à la personne de conserver ses acquis, voire de continuer à s'enrichir).

Ces éléments

sont basés sur

les Recommandations

de Bonnes Pratiques Professionnelles

HAS

La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - HAS

Juin 2008

La recommandation sur « La bientraitance: définition et repères pour la mise en œuvre » a un caractère de recommandation-cadre.

Elle consiste à contribuer à la définition des principes fondamentaux de la bientraitance au regard des situations spécifiques des usagers concernés. Elle permet ainsi d'éclairer à la fois la pratique quotidienne des professionnels et la culture de l'établissement ou du service auquel ils appartiennent.

Cette recommandation doit vous guider dans toutes les activités que vous mettez en place auprès des usagers et doit bien entendu faire partie de vos repères dans ce challenge.

Qualité de vie en MAS-FAM (Volet 2) Vie quotidienne, sociale, culture et loisirs

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - HAS déc. 2013

FAVORISER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES, DE LOISIRS ET DE DÉTENTE

- Identifier les centres d'intérêt de chaque personne en termes d'activités culturelles, de sport et de loisirs.
- Positionner l'établissement comme un espace de découverte et d'enrichissement culturel pour les personnes.
- Faire des propositions aux personnes formulant peu d'attentes.
- Respecter le souhait de certaines personnes de ne participer à aucune activité tout en analysant la nature du souhait émis et en restant dans la proposition.
- Identifier les différentes activités culturelles et de loisirs pouvant être proposées aux personnes accueillies en fonction des ressources de l'environnement et des compétences des professionnels.
- Construire des partenariats et favoriser la mutualisation des ressources.
- Personnaliser les modalités de participation à une même activité.
- S'assurer que les professionnels disposent des compétences requises.
- Évaluer les effets, pour les personnes, de leur participation à l'activité.

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES SPONTANÉES DE LOISIRS, DE CULTURE ET DE DÉTENTE

- Identifier, avec la personne et le cas échéant ses proches, ses habitudes de vie en matière de détente, de loisirs et de culture.
- Être à l'écoute des personnes accueillies étant en demande d'un accompagnement.
- Faire des propositions aux personnes en difficultés pour initier seules des activités de loisirs et culturelles. Se saisir de tous les événements, fussent-ils a priori insignifiants, pour partager, découvrir et échanger.
- Aménager des espaces de détente et de loisirs collectifs et mettre à disposition du matériel adapté.
- Évaluer les bénéfices de ces pratiques pour les personnes accueillies.

L’accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - HAS

nov. 2020

CULTURE, SPORT, LOISIRS, VACANCES

- Rencontrer et sensibiliser, en amont, les professionnels qui contribueront à l'accueil de la personne en situation de polyhandicap et visiter, au préalable, les locaux.
- Evaluer et définir les conditions organisationnelles, matérielles et humaines pour faciliter l'accès des lieux de loisirs et le déroulement des activités, sorties et séjours de vacances.
- Proposer une palette d'activités sportives, culturelles et de loisirs, en privilégiant l'accès à des équipements et services de droit commun ainsi que des interactions avec des personnes extérieures à la structure médico-sociale (ex : intervenant extérieur, atelier commun avec une école, etc.).
- Formaliser les objectifs de ces activités (intérêt, plaisir, bien-être, repérage des potentialités insoupçonnées de la personne), ainsi que les conditions de réalisation et le bilan de ces activités. Les inscrire dans le projet personnalisé de la personne en situation de polyhandicap.
- S'assurer que la personne en situation de polyhandicap bénéficie, si elle le souhaite, d'un séjour hors de son cadre de vie habituel au moins quelques jours par an.

Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - HAS

déc. 2015

FACILITER L'ACCÈS À DES ACTIVITÉS SUSCEPTIBLES DE FAVORISER LA RECONNAISSANCE SOCIALE POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

• Les activités (bénévolat, service civique, adhésion à un groupe d'entraide mutuelle, investissement dans le fonctionnement de l'ESSMS, participation à des activités artistiques, sportives, intellectuelles, culturelles, etc.) peuvent favoriser la reconnaissance sociale et constituer une étape vers l'emploi.

L'enjeu, pour les professionnels des ESSMS, est donc de faciliter la participation des personnes aux activités en mettant en œuvre l'accompagnement nécessaire.

ILLUSTRATIONS - PAROLES DE PERSONNES ACCOMPAGNEES

« Le bénévolat est un tremplin pour travailler en extérieur, c'est une bonne expérience ».

« J'ai besoin d'activité, besoin qu'on s'occupe de moi, si je n'ai pas quelque chose à faire, je m'ennuie et je brosse mes dents très fort ».

« S'il n'y avait pas d'activité collective obligatoire, je m'ennuierais, je n'arriverais pas à organiser des activités seule ».

« S'il n'y avait pas d'activités, malades ou pas malades, on rumine dans notre appartement »

« L'activité apporte un bien-être, nous avons besoin d'être sollicités pour entamer un dialogue ».

L’adaptation de l’intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - HAS

mars. 2015

ADAPTER LE CADRE ET LE RYTHME DE VIE DES L'APPARITION DES PREMIERS SIGNES DE VIEILLISSEMENT ET/OU DE PERTE D'AUTONOMIE

Adapter les activités quotidiennes de la personne à ses nouveaux besoins et rythmes.

Cette adaptation peut passer, selon les situations, par :
le fait de prendre plus le temps avec la personne pour ses activités de vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillement, repas);
le fait d'adapter les activités aux potentialités de concentration de la personne et à sa fatigabilité (réduction du temps de l'activité, proposition d'organiser les activités en plus petit comité, etc.);
le fait de laisser la possibilité à la personne de ne pas participer, occasionnellement, aux activités culturelles, sportives ou de loisirs prévues pour elles (par exemple lorsqu'elle s'estime trop fatiguée). Dans ce cas de figure, les causes du refus seront toutefois recherchées et analysées.

ILLUSTRATIONS

Au sein d'un foyer de vie qui accompagne une majorité de personnes handicapées vieillissantes, les journées des résidents ont été repensées. Il est inscrit dans le projet d'établissement que les professionnels de la structure accordent une attention particulière au respect du rythme de chacun, de ses choix et de ses envies. Les résidents se lèvent quand ils le souhaitent.

Les repas sont pris ensemble ou dans leurs « appartements » respectifs, selon leurs désirs. Des activités leur sont proposées en journée, mais les résidents peuvent ne pas y participer s'ils sont fatigués et préfèrent se reposer ou vaquer à leurs occupations personnelles.

Retrouvez tous ces éléments disponibles en téléchargement sur le site internet de L'Eveil!

www.adapei-eveil.fr

ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse

Bon challenge à toutes et à tous!

ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse

Retrouvez nous sur www.adapei-eveil.fr

Sur notre page Facebook

Et maintenant sur notre chaîne

ADAPEI L'EVEIL
Haute-Corse